



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2024 Avis d'impôt établi en 2025

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 30 28 748 703 092
Déclarant 2 (C) : 08 40 057 124 207
Référence de l'avis : 25 77 A349421 34
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :
LES CARNEAUX BAT G
20 RUE PIERRE BROSOLETTTE

77380 COMBS LA VILLE
Numéro FIP : 770 84 50 6430239789 3 A
Numéro de rôle : 011
Date d'établissement : 08/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 77016

DEWERPE ANTHONY VITTORIO
OU DEWERPE PLATTS IMENE ABLA
LES CARNEAUX BAT G
20 RUE PIERRE BROSOLETTTE
77380 COMBS LA VILLE

Somme qui vous est remboursée

52,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2024.

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

**Vous serez remboursé par virement le 25/07/2025
sur le compte bancaire suivant :**
FR76 1751 5900 000X XXXX XXX2 052
Identifiant de la banque : CEPAFRPP751
Émetteur du virement :
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence : 61 091
Nombre de parts : 4,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Déclarant 1 - Nom de naissance : DEWERPE ANTHONY
Déclarant 2 - Nom de naissance : DJEBBAR IMENE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
M				
RÉSIDENTICE EXCLUSIVE		RÉSIDENTICE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
3				4,00

	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus				
Salaires.....	18372	25624		
Autres revenus imposables.....		23882		
Total des salaires et assimilés ²	18372	49506		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 1837	- 4951		
Salaires, pensions, rentes nets.....	16535	44555		61090
Revenu brut global.....				61090
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				61090
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	1
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				1661
Décote.....				- 718
Impôt avant réductions d'impôt.....				943
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....	3	3		
Montant de la réduction d'impôt.....			367	
Total des réductions d'impôt ²⁰				- 367
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				576
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				576
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 628
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				- 52
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				52
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵

61091

Informations indiquées pour mémoire

RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹

1

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2025, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2023.....	16741	16741
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	4114	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 4399	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 4637	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 17264	= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....

0,94%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé. Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....

11,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.